26 mois de prison pour le jeune Britannique qui a brandi le drapeau anglais devant un centre islamique

écrit par Jules Ferry | 26 août 2024

Procès stalinien pour le jeune James.

James Martin, 18 ans, qui a brandi un drapeau anglais et crié sur la police devant un centre islamique à Scarborough se voit emprisonné pendant plus de deux ans !

Rappelons une fois encore que le chef du parti travailliste, Keir Starmer (en photo avec Sadiq Khan), avait promis une répression inédite de l' "islamophobie" .

James Martin était l'un des trois jeunes hommes qui ont « *marché* » dans la rue en direction du Centre islamique et de la mosquée adjacente de Roscoe Street, selon le tribunal *York Crown Court.*

« M. Martin, qui portait un bandana, une casquette et le drapeau de Saint-Georges, a marché dans la rue, suivi par des policiers », a déclaré le procureur Aimilia Katsoulakis.

Photo : le procureur Aimilia Katsoulakis.

La police était en état d'alerte ce jour-là à la suite aux révoltes qui ont suivi les meurtres des trois fillettes poignardées par un Rwandais.

En l'occurrence, la crainte de voir des « *troubles généralisés* » éclater à Scarborough **ne s'est jamais concrétisée** et le gros des effectifs de police qui avaient été déployés dans la ville le 8 août ont été retirés dans la soirée.

Toutefois, **par précaution,** les chefs de police ont maintenu une présence policière dans la rue Roscoe, qui abrite le centre islamique et la mosquée.

Des agents en patrouille ont suivi le groupe de Martin dans la rue Roscoe alors qu'il se dirigeait vers le Centre islamique, peu après 22 heures.

Mme Katsoulakis a déclaré que Martin et ses deux acolytes se sont arrêtés devant le centre et ont commencé à crier et à jurer alors que la police essayait de maintenir la paix et de les faire avancer.

« L'accusé portait un bandana, une casquette et ***agitait un drapeau anglais »****, a déclaré Mme Katsoulakis.*

« Il a crié, juré et adopté un comportement susceptible de causer du harcèlement ou de la détresse.

« De nombreux membres de la communauté musulmane se trouvaient à l'extérieur du centre (islamique) et priaient à ce moment-là.

James Martin ***criait des commentaires désobligeants sur les hommes en prière*** *alors que* ***les habitants de la rue regardaient par leurs fenêtres*** *le désordre qui régnait à l'extérieur.*

Mme Katsoulakis a déclaré qu'***un membre du Centre islamique qui se trouvait à l'extérieur était « inquiet ».***

« (James Martin) a été arrêté dans un premier temps pour éviter un trouble à l'ordre public », a-t-elle ajouté.

« Cependant, il a continué à avoir un comportement destructeur, insistant sur le fait qu'il ne quitterait pas la zone ».

Les images d'une caméra corporelle de la police montrent des agents encourageant James Martin et ses acolytes à quitter la zone, mais ces derniers ont ignoré leur demande.

Les images montrent l'un des acolytes de James Martin disant impudemment à la police de garder ses distances parce que *« Covid est toujours dans les parages »* [Les jeunes Britanniques ont de l'humour!].

L'un des hommes se plaignait du Premier ministre Keir Starmer et de la police *« à deux vitesses ».*

Pendant ce temps, **un inspecteur de police est entré dans le centre islamique pour rassurer deux membres masculins qui étaient « effrayés » par les troubles** à l'extérieur, où des

agents ont procédé à l'arrestation de Martin, qui « *semblait se diriger vers la police et pousser un agent alors qu'il résistait à l'arrestation* ».

Lorsque les agents lui ont demandé son nom et ses coordonnées, James Martin a refusé de les divulguer, mais ils l'ont identifié grâce à des documents et des cartes se trouvant dans son portefeuille.

En le fouillant, ils ont également trouvé un « *sac en plastique transparent contenant des allume-feu* ».

Le reste du groupe a quitté les lieux après avoir protesté auprès de la police au sujet de l'arrestation de James Martin.

La police lui a passé les menottes et il a été prévenu qu'il finirait dans une cellule de la police, il a répondu : « *Eh bien, faisons-le alors (et) prenons un jour de congé* ».

Il a été placé en garde à vue et a déclaré qu'il « *n'allait pas nier ce qui s'était passé* » lorsqu'il a été interrogé par les agents.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il avait brandi le drapeau anglais dans la rue, il a répondu que les gens devraient être « *fiers* » de brandir le drapeau.

Il a refusé de dire pourquoi il avait les allume-feu et **lorsqu'on lui a demandé s'il avait des « *problèmes avec les gens du Centre islamique* », il a refusé de faire des commentaires.**

Mme Katsoulakis a déclaré que **James Martin, qui travaillait comme apprenti maçon, n'avait jamais eu affaire à la justice**

auparavant.

Il a comparu en express le 22 août après avoir plaidé *« coupable de possession d'un article », à savoir les allume-feu, dans l'intention de détériorer ou de détruire des biens, de résistance à un officier de police et de harcèlement, d'alarme ou de détresse aggravés par la race ou la religion ».*

Mme Katsoulakis a décrit l'incident comme une « perturbation substantielle » à laquelle ont assisté « de nombreuses personnes » et qui semblait être liée à des cas de troubles civils dans d'autres parties du pays.

Elle a précisé qu'il y avait jusqu'à 30 officiers sur les lieux, ainsi qu'une camionnette de police.

L'avocat de la défense, Me Nick Peacock, a déclaré que la police avait proposé à Martin un avis de dispersion pendant les troubles *« mais qu'il avait malheureusement décidé de passer la nuit en cellule ».*

Il a déclaré que bien que Martin ait admis avoir transporté les allume-feu avec l'intention de causer des dommages à la propriété, il s'agissait d'un aveu *« étrange »* puisqu'il n'avait *« pas d'allumettes, pas de feu ».*

Il a ajouté que Martin était issu d'une bonne famille et que ses parents le soutenaient, mais qu'ils étaient *« dévastés »* et *« choqués par son comportement ».*

Les témoignages de ses parents et de son employeur *« en disaient long »* sur l'adolescent qui avait agi *« de manière totalement anormale ».*

James Martin avait une *« éthique de travail très forte »* et il était *« très peu probable qu'il ait à nouveau des ennuis »*, malgré son immaturité.

Son avocat Me Peacock a déclaré que James Martin risquait

maintenant de *« tout perdre »*, y compris son emploi d'apprenti maçon, à cause de *« l'action d'une nuit »*.

Le juge Sean Morris, a déclaré que, bien qu'il n'y ait pas eu de désordre généralisé comme on l'avait craint à Scarborough ce jour-là, la police avait eu raison de maintenir une présence dans Roscoe Street ***« au cas où des têtes brûlées décideraient de venir dans cette rue et d'y causer des troubles ».***

Photo : le juge Sean Morris, qui a condamné James Martin, 18 ans, à 26 mois de prison pour avoir brandi le drapeau

anglais près d'une mosquée et crié « soyez fiers de notre drapeau » à la police.

Le *même juge Morris avait en 2021 <u>laissé en liberté</u> un homme qui avait partagé des vidéos de viols d'enfants parce que l'accusé avait « du mal à prendre ses médicaments » !*

Ce que le juge a dit à James Martin :

« Vous et d'autres avez défilé dans cette rue.

« Vous avez brandi le drapeau anglais.

« Ce drapeau, soit dit en passant, appartient à tout le monde dans ce pays et vous l'avez déshonoré.

« Vous avez marché dans cette rue jusqu'au centre (islamique) avec des allume-feu dans vos poches.

« Vous avez plaidé coupable, à juste titre, de possession de ces objets avec l'intention de causer des dommages criminels par le feu, sans aucun doute.

« Si vous étiez passé à l'acte, les conséquences auraient pu être fatales.

« Il se peut que vous n'ayez voulu mettre le feu qu'à une poubelle, qui sait ?

« Mais vous vous étiez armé (!!!) et vous avez marché dans cette rue parce que vous étiez motivé par l'aversion des autres en raison de leur peau ou de leur religion et les tribunaux ne toléreront pas cela ».

Le juge a ajouté : ***« La police a fait preuve d'une patience et d'une tolérance incroyables en essayant de désamorcer la situation.***

« Tout le monde dans ce pays vit sous la paix du roi, qu'il soit sujet britannique ou non, et la police est là pour maintenir la loi et l'ordre, afin que tout le monde puisse vivre dans une société civilisée, et ce type de comportement est intolérable dans une société civilisée.

« J'ai lu les témoignages et la lettre de votre famille, que vous avez gravement déçue.

« Ce sont des gens très honnêtes et ils doivent être désemparés, après avoir vu les images au tribunal aujourd'hui, (de) voir l'autre côté de vous, jurant, parlant mal de la police, refusant de partir.

« Cette infraction appelle une peine d'emprisonnement immédiate, car il doit y avoir un élément de dissuasion pour que d'autres hommes militants, âgés de 18 ans, sans antécédents judiciaires, réalisent que les actes ont des conséquences.

« Que ces actes soient commis en ligne ou dans la rue, le tribunal maintiendra la paix en dissuadant d'autres personnes d'agir de la sorte ».

James Martin a été condamné à deux ans et deux mois de prison, mais il n'en purgera que la moitié avant d'être remis en liberté conditionnelle.

Un autre suspect a été arrêté en relation avec le même incident. Il a été libéré sous caution pendant que l'enquête se poursuit.

Sources : presse dont le scarborough news